

Principauté de Monaco, une pédagogie pour l'Europe

Dans une négociation, chacun apprend un peu de l'autre. La singularité économique et culturelle de Monaco n'est pas sans intérêt pour redynamiser l'Europe. Tour d'horizon des discussions entre l'Union et la Principauté par deux grands témoins de ces négociations, Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman, et Stéphane Rozès, président de Cap, professeur à Sciences-Po Paris et à HEC.

Question : En quoi l'Union Européenne est-elle un enjeu pour la Principauté de Monaco ?

Jean-Dominique Giuliani : Les discussions entre Monaco et l'Union européenne portent sur une forme d'association spécifique qui permet de respecter l'identité et les règles de la Principauté, ainsi qu'un développement économique harmonieux, au bénéfice des deux parties. Dans le détail, Monaco n'a pas accepté de transférer sa souveraineté à l'Union européenne. La Principauté n'a pas voulu remettre en cause ses spécificités, notamment son droit d'établissement spécifique ainsi que la préférence nationale pour les emplois sur le sol monégasque. Elle est ici légitime, puisque la population locale est « minoritaire chez elle » en quelque sorte. Ces dispositions révèlent aussi les immenses qualités d'accueil de Monaco.

Stéphane Rozès : Au plan économique, Monaco est complètement inséré dans le monde. Les leaders économiques et d'opinion le perçoivent, le perçoivent et l'approuvent : les deux tiers agrément à l'idée que Monaco a une place à part dans le monde, selon une étude récente. Ceux qui étaient exposés à la campagne de promotion de l'an passé sont aux trois quarts de cet avis. Cela veut dire que Monaco dans son rapport à l'extérieur a des relations d'ouverture et d'échange. Et en même temps Monaco est insérée dans l'Europe. L'Union est dans un processus où ses normes vont être de plus en plus précises. Le paradoxe serait que Monaco soit peu à peu entravée par ces normes. Il est tout à fait décisif pour Monaco de pouvoir avoir une relation avec l'Union qui préserve, c'est le statut d'association, la cohérence de son modèle. Car ce qui fait le dynamisme d'une économie c'est une cohérence entre ce qu'elle est culturellement, son identité, son économie, et son modèle institutionnel, en l'occurrence princier.



Stéphane Rozès et Jean-Dominique Giuliani conseillent la principauté sur les questions européennes.

Question : Du point de vue de l'Union Européenne, quel est la place de Monaco ?

Stéphane Rozès : Monaco est une chance pour l'Europe parce elle est distincte. L'avancée de l'association avec l'UE est décisive, pour des raisons économiques et pour des raisons culturelles. L'Europe est un paradoxe. C'est une chance mais ces dernières années il y a des volontés de repli. Elles naissent d'une tension : les peuples pensent qu'ils doivent choisir entre leur identité et la survie économique. Un accord en bonne et due forme, à la fois respectueux des intérêts de l'Europe et de Monaco, peut être une pédagogie pour l'Europe. Il ferait apparaître son génie qui est, depuis des siècles, de faire du commun à partir du divers. Et non pas sembler fusionner la diversité culturelle des peuples pour en faire du commun. Donc c'est un enjeu non seulement économique mais culturel pour l'Europe.

Jean-Dominique Giuliani : Avec cent vingt nationalités sur deux kilomètres carrés, avec un système bancaire branché sur le système européen mais ouvert sur le monde, avec un tourisme, des arts, de la culture, des sports et une industrie de pointe sur un si petit territoire, les monégasques sont vraiment très attractifs. En réalité, Monaco est une sorte de perle sur la rive sud de l'Europe Méditerranéenne. Sur le plan moral, des enjeux d'avenir, l'environnement – on connaît l'engagement du Prince souverain et de ses prédécesseurs en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique – la dimension maritime qui me paraît essentielle pour l'Europe et pour le monde entier et qui à Monaco s'incarne dans

la recherche, dans le musée océanographique et dans des activités économiques de pointe.

Question : Quelles sont les étapes à venir ?

Jean-Dominique Giuliani : Des efforts considérables ont été faits depuis plusieurs décennies pour appliquer les grands principes de l'OCDE et du Conseil de l'Europe. Mais il y a des trous dans cette réglementation qui peuvent être un jour préjudiciables pour Monaco elle-même. Il faut en matière de droit toujours préciser les choses. Aussi des négociations sont en cours entre la commission européenne pour que Monaco profite à plein des ressorts de l'Union douanière et des marchés. Ce n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui parce qu'un certain nombre de textes sont interprétés différemment ici ou là en Europe. Cette négociation va durer longtemps car elle est technique, car Monaco veut conserver ses spécificités. On peut compter sur le Prince souverain et le gouvernement monégasque pour négocier correctement. En tout cas ils ont pris la bonne voie.

Stéphane Rozès : Chacun a intérêt à ce qu'il en sorte un compromis équilibré. Ce qui va être tout à fait passionnant, c'est que comme dans tout échange, chacun va apprendre à connaître un tout petit peu l'autre. Du côté de l'UE, il y a la pensée des règles et des procédures, qui par le haut doivent prévaloir. Du côté de la Principauté, elle va arguer de sa singularité qui fait son succès.

Retrouvez l'intégralité de cette interview en vidéo sur : <http://www.monacochannel.mc/>